

Ecole Elémentaire Les Hironnelles  
6-8 Place de Stalingrad  
95 190 Fontenay en Parisis  
095 1116 X  
☐01 34 71 17 05  
☐01 34 71 17 02  
[0951116X@ac-versailles.fr](mailto:0951116X@ac-versailles.fr)

*Conseil d'Ecole du vendredi 21 octobre 2011 – 19h00 / 21h00*

\*\*\*\*\*

**Prises de notes : Mmes ARCHEREAU et BECQUET ; M.GOMEZ**  
**Relecture : Mmes GOSSELIN, RIVET et TROTTIER ; M. COCHET**

\*\*\*\*\*

## Ordre du Jour

A l'ordre du jour,

### Par les enseignants :

1. Présentation de l'équipe enseignante et des nouveaux parents d'élèves élus, fonctionnement du conseil d'école.
2. CR du conseil d'école du vendredi 17 juin 2011.
3. Date des prochains conseils d'école.
4. Calendrier 2011-2012
5. Informations sur le bilan du projet d'école 2008-2011 et sur la rédaction du projet 2011-2014.
6. Elections des délégués des élèves et CR du 1<sup>er</sup> Conseil des élèves du 20 octobre.
7. Présentation de l'organisation de l'Aide Personnalisée pour l'année en cours.
8. Vote du règlement intérieur.
9. Evaluations départementales ou nationales.
10. Organisation par l'Association Scolaire d'une ou deux études surveillées dans les locaux de l'école.
11. Création d'une chorale hors temps scolaire dans le cadre de l'Association Scolaire.
12. Point sur le site de l'école.
13. Point sur les travaux (salle n°7, local sport, le jardin, connexion internet...)
14. Point sur le renouvellement de l'équipement informatique par la communauté de communes.

### Par la municipalité : pas de point à l'ordre du jour.

### Par le comité des parents d'élèves :

15. Planning annuel : Serait-il possible de l'établir et le diffuser aux parents ?
16. Aide personnalisée : Point sur l'organisation 2011-2012
17. Cantine : Comment se déroule la succession des services (Cf. aide personnalisée & 7<sup>ème</sup> classe) ?
18. Piscine : Quelles classes ? Quelle organisation ? Cars ?
19. Festival du livre : Dates retenues et organisation
20. Cross : Dates à caler entre celui de l'école et celui des parents
21. Spectacle de Noël :
  - Regroupement CP/CE1 avec la maternelle ?
  - Entracte et bar ?
  - Décoration de la salle
  - coordination avec les enseignants ?
22. Synchronisation des horaires maternelle / élémentaire
23. Etude ?

## Présents :

- *pour les enseignants :*
  - Mesdames ARCHEREAU, BECQUET, BOULONGNE, BRION-GUICHARD, THUMARIN et TROMAS,
  - Messieurs COCHET et GOMEZ
  - Mme la psychologue scolaire au sein du RASED.
- *pour la municipalité :*
  - Madame RIVET jusqu'à 20h,
- *pour les parents :*
  - Mesdames BALDUZZI, BOUGOIN, DUARTE, GOSSELIN, NIARD, PAPIN, TRAJKOVIC, TREHOUT et TROTTIER
  - Monsieur SALES

## Excusés :

- *pour les parents :* Madame LEHMANN
- *pour les enseignants :* Madame BOUSSART
- *DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale):* Monsieur NUGOU.
- *Pour l'Education Nationale :* Mme VIGOUROUX, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Viarmes - Luzarches.

---

L'ordre du jour est modifié donnant priorité aux questions vers la municipalité dont la représentante doit partir à 20h.

Les parents d'élèves souhaitent par ailleurs rajouter un point sur la kermesse.

Une présentation du RASED par la psychologue scolaire est effectuée.

Le rôle des différents maîtres : E (surtout en élémentaire) pour la compréhension, l'organisation ; G (surtout au cycle II) pour la difficulté de mise au travail, des règles de l'école et du rôle de l'élève, cela peut être des enfants agités comme inhibés ; et psychologue scolaire pour le lien avec des soins extérieurs à l'école, présence aux éducatives, intervention pour des bilans, observations en classe ; ils peuvent intervenir à la demande des familles.

Les maîtres G et les psychologues scolaires demandent toujours l'autorisation des parents, les maîtres E informent les parents mais n'ont pas besoin d'autorisation car ils restent des enseignants. Les interventions du RASED touchent environ 10 à 15% des enfants.

### **1. Présentation de l'équipe enseignante et des nouveaux parents d'élèves élus, fonctionnement du conseil d'école.**

Un tour de table est effectué. Il est rappelé que le fonctionnement du conseil d'école ne permet pas de présenter des points n'étant pas inscrits à l'ordre du jour, des situations personnelles ou nominatives. Il est rappelé que des questions diverses peuvent être ajoutées à l'ordre du jour, au plus tard en début de séance. Un rappel émanant de la fédération des DDEN à propos des rôles et attributions du conseil d'école est diffusé aux participants.

### **2. CR du conseil d'école du vendredi 17 juin 2011.**

Relu et commenté. Demande de la mairie d'avoir un procès-verbal et non un compte-rendu.

Ce compte-rendu, après relecture par les différents partenaires, est arrêté et diffusé par le directeur puis validé en début de séance de la réunion suivante.

### **3. Date des prochains conseils d'école.**

Les dates du vendredi 10 février 2012 pour le second conseil d'école et du vendredi 15 juin 2012 pour le troisième sont proposées et retenues.

### **4. Calendrier 2011-2012**

Le calendrier des vacances a été donné cette semaine pour faire un rappel de la rentrée de novembre. Le décalage du vendredi du pont de l'Ascension au 2 novembre est une satisfaction car c'est en même temps que celui du collège et qu'il a lieu sur une semaine durant laquelle les élèves n'auront que 3 jours consécutifs au lieu des 4 l'an dernier. Le calendrier distribué pendant des années aux familles ne l'est plus car les enseignants l'estiment inutile depuis la suppression des samedis. Des parents le souhaitant tout de même, il sera disponible bientôt sur le site de l'école en format pdf.

#### **5. Informations sur bilan du projet 2008-2011 et sur la rédaction du projet 2011-2014.**

Un gros travail commence pour la rédaction du projet d'école 2011-2014. Un bilan a déjà été rédigé et transmis à l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Viarmes – Luzarches en octobre. Il est remis aux membres du conseil d'école : parents et mairie pour lecture. Lecture par M. Cochet des différents axes choisis pour un projet d'école commun aux écoles maternelle et élémentaire de Fontenay. Le projet écrit sera présenté au second conseil d'école. La représentante de la municipalité valide le constat de baisse des conditions matérielles (disparition de salle et de matériel informatique disponibles principalement), elle regrette cet état de fait, la commune n'ayant aucune autre alternative immédiate à la création d'une nouvelle salle de classe et propose l'utilisation de la maison des associations pour pallier au manque de salles.

#### **14. Point sur le renouvellement de l'équipement informatique.**

Un point sur le renouvellement des ordinateurs est fait à ce moment. La municipalité a revérifié la convention avec la communauté de communes, le renouvellement du parc informatique n'y est pas mentionné. Un audit est en cours, une renégociation de la convention aurait lieu mais qui ne signifierait pas que de nouveaux ordinateurs arriveraient et il n'y aura de toute façon pas de rattrapage des années durant lesquelles rien n'a été fourni.

#### **6. Elections des délégués des élèves et CR du 1<sup>er</sup> Conseil des élèves du 20 octobre.**

Le conseil d'élèves s'est réuni le 20/10/11 ; un compte rendu est en cours d'écriture par les élèves du CM2.

#### **7. Présentation de l'organisation de l'Aide Personnalisée pour l'année en cours.**

L'horaire 11h30-12h est maintenu 2 journées par semaine, c'est mieux pour le travail et pour l'équipe d'animation, cela permet également de prendre des enfants qui ne pourraient pas rester à 16h30 faute de transfert avec le centre multi accueil. L'horaire 16h30-17h30 reste valable une fois par semaine : le lundi pour quatre enseignants, le mardi pour deux et le jeudi pour une ; pour le moment mais ces jours changeront peut être dans l'année puisque les décisions se prennent lors d'une réunion par période.

#### **8. Vote du règlement intérieur.**

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

#### **9. Evaluations départementales ou nationales.**

- CP : évaluations en début et en milieu d'année. Elles sont départementales, sont saisies sur ordinateur et traitées en inspection de circonscription. Le groupe CP de cette année a un bon niveau, il n'y a pas de situation alarmante pour le moment même si certains sont encore à surveiller.

- CE1 : en mai

- CM2 : elles sont reculées dans l'année vers fin avril début mai, nous sommes en attente des dates officielles.

#### **10. Organisation par l'Association Scolaire d'une ou deux études surveillées dans les locaux de l'école.**

L'étude par le biais de la mairie ne pouvant avoir lieu à l'école mais au centre multi-accueil, l'Association scolaire a demandé à la municipalité l'autorisation d'utiliser les locaux de l'école afin de pouvoir y organiser des études par le biais de l'association qui serait affiliée à l'USEP. Une réponse favorable a été apportée par Mme Greneau qui n'attend plus que les documents administratifs et juridiques nécessaires. Il faudra étudier l'organisation du ménage des salles utilisées. Les horaires prévus seraient 16h30-18h. L'aide aux devoirs étant maintenue au centre multi-accueil sur une tranche horaire plus étendue mais aucun enseignant de la circonscription de Viarmes – Luzarches n'a été intéressé par l'offre d'emploi de la municipalité. Il n'y aura pas de transfert possible entre l'école et le centre à 18h. il est rappelé qu'il est de la responsabilité des enfants de penser à emporter les leçons ou supports nécessaires à leurs devoirs : les oublis sont fréquents.

#### **11. Création d'une chorale hors temps scolaire dans le cadre de l'Association Scolaire.**

M. Cochet ayant déjà monté plusieurs chorales scolaires dans ses anciennes affectations, il se propose de retenter cette expérience qui lui tient à cœur à Fontenay. Il s'agirait d'une chorale hors temps scolaire, ouverte aux élèves et aux parents après l'étude de 18h à 18h45 le jeudi soir (afin d'avoir la participation d'un pianiste). Les participants devront être adhérents de l'association scolaire (affiliée à l'USEP) pour cause d'assurances.

#### **12. Point sur le site de l'école.**

Il y a déjà des éléments en ligne, essentiellement des cahiers de textes en ligne pour les devoirs mais nous aimerions qu'il prenne encore de l'ampleur notamment avec des travaux d'élèves en productions d'écrits. Le peu d'équipement informatique par classe et la disparition de la salle informatique rendent néanmoins cette ambition difficile à mettre en œuvre.

### **13. Point sur les travaux (salle n°7, local sport, le jardin, connexion internet...)**

La nouvelle salle est terminée. Un nouvel accès de secours a été ajouté, il permettra également l'accès d'un éventuel élève à mobilité réduite. Ces travaux se poursuivent. La classe a pour projet de travailler autour du jardin, les élèves aimeraient notamment faire des plantations. Un rapprochement sera fait avec les services techniques. Un nouveau local de sport permettra de ranger le matériel avec des rangements distincts centre/école même si des échanges peuvent être effectués comme déjà évoqué avec la direction du centre.

### **15. Cantine : Comment se déroule la succession des services (Cf. aide personnalisée & 7<sup>ème</sup> classe) ?**

Il y a deux services ; un premier groupe part au plus tôt après 11H30 et le second vers 12H30 afin que tout le monde soit revenu avant 13H20.

Les élèves bénéficiant de l'aide personnalisée restent avec leur enseignant à 11H30, rejoignent les animateurs à 12H00 et mangent donc au second service.

### **16. Piscine : Quelles classes ? Quelle organisation ? Cars ?**

Les CP et CE1 ainsi que les CE1/CE2 en bénéficient cette année en entier cette année mais ce n'est pas obligatoire : il arrive qu'on ne prenne pas toute une classe par manque de place et il faut alors répartir les enfants ; plus tard dans l'année par exemple, tous les élèves de CM2 iront ensemble de mars à juin mais pas les CM1 du CM1/CM2. Le choix d'un nouveau lieu de rendez-vous des cars au Gué à Chevaux est positif, cependant Les cars arrivent tôt et se garent parfois du mauvais côté, obligeant les enfants à empiéter sur la route pour monter à bord. L'idéal pour éviter ce souci serait que le car attende ailleurs et arrive à la halle pour 8h30.

### **17. Festival du livre : Dates retenues et organisation**

Il aura lieu du 14 au 18 novembre. Le problème de la disparition de la salle informatique se pose une fois encore : aucun local n'étant disponible à l'école, le festival se tiendra à la bibliothèque. La présentation aux classes se fera le mardi, la vente sera assurée par des membres de la bibliothèque et des parents d'élèves élus le mercredi et samedi dans l'après-midi.

### **18. Cross : Dates à caler entre celui de l'école et celui des parents**

Suite à une rencontre avec les enseignants de l'école maternelle la semaine passée, la date du vendredi 13 avril a été retenue pour le cross des écoles. Cela permettrait de tester la piste proposée l'an dernier d'un décalage entre les deux cross. Le cross organisé par les parents aura lieu le samedi 12 mai.

### **19. Spectacle de Noël :**

Les deux classes de CP/CE1 de l'école feront le spectacle avec les maternelles le 9 décembre ; à 18h30 pour les petits et 20h30 pour les grands. Le spectacle sera d'environ une heure par école avec un long entracte (3/4 d'heure-1 h) au milieu permettant un va et vient des parents entre les deux parties. L'association des trois sources a accepté de s'occuper de l'entracte et reversera le bénéfice à la caisse des écoles. Il faudra que tous les parents sortent à l'entracte, même ceux concernés par les deux parties. Cette décision relève du principe de sécurité et de ne pas favoriser l'accès prioritaire à certains spectateurs présents sur la première partie. Cette disposition devra figurer sur le tract d'information diffusé par la caisse des écoles. Les parents volontaires pour la décoration de la salle sont les bienvenus.

### **22. Synchronisation des horaires maternelle / élémentaire.**

Pas de changement d'horaires à ce jour.

### **23. Kermesse**

S'il y a un groupe moteur de parents pour en organiser une, des enseignants pourront -à titre du volontariat et du bénévolat uniquement- aider et participer. Les parents d'élèves élus rédigeront un mot à l'attention de tous les parents pour sonder les motivations.

### **24. Points divers :**

- la date du 11 février est réservée pour un éventuel loto des écoles ou une manifestation de l'école élémentaire.
- Dans le cadre de la biennale du livre, les classes de CE2 et de CM2 recevront un auteur de livres de jeunesse en classe le 25 novembre.
- Téléthon : participation de la chorale de l'école le samedi 3 décembre 2011, au foyer polyvalent, à 10H00.